

## HYGIENE ET SALUBRITE

## INSPECTIONS DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

Produits examinés et analysés au laboratoire municipal pendant le mois d'octobre 1909 :

Farine . . . . .	2 échantillons
Poivre . . . . .	2 —
Lait . . . . .	5 —
Huile . . . . .	2 —
Essai de gaz . . . . .	26 —
Vin . . . . .	6 —
Café . . . . .	2 —
Fruits . . . . .	6 —
Bouillons . . . . .	3 —
Vérification de l'épuration ammoniacale du gaz	4 —

## HYGIENE ET SALUBRITE

## INSPECTIONS DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

Produits examinés et analysés au laboratoire municipal pendant le mois de novembre 1909 :

Poivre . . . . .	3 échantillons
Haricots . . . . .	3 —
Champignons . . . . .	14 —
Lait . . . . .	2 —
Essais de gaz . . . . .	24 —
Huile . . . . .	3 —
Vin . . . . .	4 —
Vinaigre . . . . .	1 —
Berlingots . . . . .	4 —

## Abattoir Communal d'Alger

## INSPECTION DES VIANDES

Relevé des animaux saisis à l'abattoir d'Alger, comme impropres à la consommation, pendant le mois de novembre 1909.

DATES	POIDS
1 Une vache (métrite purulente) . . . . .	203
1 Un cheval (mélanose) . . . . .	146
2 Un mouton (ictère) . . . . .	43
3 Un porc (ladurie) . . . . .	71
5 Un mouton (viande surmenée) . . . . .	14
8 Un bœuf (anémie) . . . . .	101
9 Une vache . . . . .	91
11 Un mouton (ictère) . . . . .	14
16 Une vache (tuberculose) . . . . .	173
17 Une vache (tuberculose) . . . . .	171
17 Une vache (tuberculose) . . . . .	183
17 Un cheval (morve) . . . . .	201
17 Un mouton (ictère) . . . . .	15
21 Un veau (anémie) . . . . .	41
23 Une vache (tuberculose) . . . . .	161

23 Une vache (charbon symptomatique) . . . . .	83
23 Une jument (mélanose) . . . . .	189
25 Une vache (tuberculose) . . . . .	40
26 Un mouton (ictère) . . . . .	15
27 Une vache (tuberculose) . . . . .	183
28 Un mouton (viande surmenée) . . . . .	15
28 Un mouton (ictère) . . . . .	14
Total . . . . .	2.137

## Etat des droits de voirie

appliqués pendant le mois de novembre 1909

Application des droits	Nombre	Sommes
Grande Voirie . . . . .	34	534 42
Petite Voirie . . . . .	90	940 71
Constructions et récolements . . . . .	16	9.210 00
Chemins vicinaux . . . . .	4	145 00
Total de novembre 1909 . . . . .	144	10.831 03
Mois antérieurs . . . . .	3019	38.279 22
Total au 30 novembre 1909 . . . . .	3163	109.110 25

## PURGE D'HYPOTHEQUES LEGALES

Suivant acte administratif en date des 18 décembre 1908 et 4 janvier 1909 dûment enregistré, M. Marie-Louis-Joseph-Charles Messance, avocat, demeurant à Bida, ayant agi, tant en son nom personnel, qu'aux noms et comme mandataire de :

1° La dame Marthe-Caroline Thomé, rentière, veuve non remariée de M. Gabriel - Hippolyte - Marie - François - Charles Messance, propriétaire, demeurant à Génissieux (Drôme), ayant agi elle-même en qualité d'usufruitière du quart de la succession de son mari dans les termes de l'article 767 du Code civil ;

2° M. Marie-Esprit-François-Charles Messance, notaire, et la dame Antoinette-Marie-Louise Vial, son épouse de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Romans (Drôme), mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts ;

3° M. Marie - Jules - Pierre - Charles Messance, propriétaire rentier, demeurant à Génissieux (Drôme) ;

4° Mlle Marie-Henriette-Léonie-Charles Messance, célibataire, majeure, rentière, demeurant à Génissieux (Drôme) ;

5° M. Jean-Louis-Auguste-Emile Blanc, industriel, et la dame Marie-Amélie-Alphonsine-Charles, son épouse, de

lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Malauvina (Vaucluse) ; M. et Mme Blanc, mariés sous le régime dotal, aux termes de leur contrat de mariage ; 6° Claude-Alphonse-Jules-Joseph-Bertho de Berthe, ingénieur de la Marine, et Mme Marie-Françoise-Bénédictine Charles, son épouse, de lui dûment assistée et autorisée, demeurant ensemble à Guéringy (Nièvre), mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts ;

7° M. Joseph Marie-Hippolyte-Charles Messance, ingénieur civil aux usines de Laffarge, et Mme Louise-Charlotte-Marie-Marguerite Jourdan du Mazot, son épouse, de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble au Teil (Ardèche), mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

A vendu à la commune d'Alger, représentée par son Maire, M. Savignon Henri, diverses parcelles de terrain, situées à Alger, faubourg Bab-el Oued, d'une surface de trois cent trente-six mètres carrés 10 dmq., tombant dans les rues Magazan, Rochambeau et Dombasté, par suite des alignements approuvés par arrêté préfectoral du 17 décembre 1897, ensemble les constructions à usage d'écuries, hangars et remises qui s'y trouvent édifiés.

La dite vente consentie moyennant le prix principal de vingt et un mille francs.

Afin de purger les dites parcelles de terrain vendues des hypothèques légales pouvant les grever, le Maire de la Ville d'Alger a fait déposer une expédition du dit acte au Greffe du Tribunal Civil d'Alger et un extrait en a été de suite affiché au tableau à ce destiné placé dans l'auditoire du dit tribunal, ainsi que le constate l'acte de dépôt dressé par le greffier, le 25 août 1909.

Notification de ce dépôt a été faite :

1° Par exploit de M. Buisson, huissier à Romans (Drôme), en date du 20 septembre 1909 ;

1° A Mme Marthe-Caroline Thomé, rentière, veuve non remariée de M. Gabriel - Hippolyte - Marie - François - Charles Messance, sus-nommée ;

2° A M. Marie-Jules-Pierre-Charles Messance, sus-nommé ;

3° Et à Mlle Marie-Henriette-Léonie-Charles Messance, également sus-nommée ;

1<sup>er</sup> Par exploit de M. Buisson, huissier en date du 16 septembre 1909 ;

1° A Mme Antoinette-Marie-Louise Vial, épouse de M. Charles-Esprit-François-Charles Messance, sus-nommée ;

2° A M. Marie-Esprit-François-Charles Messance, notaire, également sus-nommé pour l'autorisation maritale et la validité de la procédure ;

3<sup>es</sup> Par exploit de M. Bastel, huissier à

Malacène (Aude), en date du 20 septembre 1909 :

1° A Mme Marie-Amélie-Alphonsine-Charles Messance, épouse de M. Jean-Louis-Auguste-Emile Blanc, susnommé ;

2° A M. Jean-Louis-Auguste-Emile Blanc, également susnommé, pris pour la validité de la procédure ;

3° Par exploit de M. Lagot, huissier à Blida, en date du 22 septembre 1909 ;

1° A M. Marie-Louis-Joseph-Charles Messance, susnommé, pris pour l'autorisation maritale et la validité de la procédure à l'égard de son épouse ;

2° A Mme Gabrielle-Charlotte-Antoinette Chapt de Rastignac, épouse du dit M. Marie-Louis-Joseph-Charles Messance ;

5° Par exploit de M. Loiseau, huissier à Guéridny Nièvre, en date du 22 novembre 1909 ;

A Mme Marie-Françoise-Bénédictine-Charles, épouse de M. Claude-Alphonse-Jules-Joseph Berthe de Berthe, et à son mari pour la validité de la procédure ;

6° Par exploit de M. Michel, huissier à Viviers (Ardèche), en date du 27 novembre 1909 ;

A Mme Louise Charlotte-Marie-Marguerite Jourdan du Mazot, épouse de M. Joseph-Marie-Hippolyte-Charles Messance, et à son mari pour la validité de la procédure ;

7° Par exploit de M. Laffont, huissier à Alger, en date du 16 septembre 1909 ;

A M. le Procureur de la République, près le Tribunal Civil de première instance d'Alger, Avec déclaration à ce magistrat que les précédents propriétaires des dites parcelles, sont, indépendamment des vendeurs :

1° M. Jules Sonnier ;

2° Mme Caroline Lajeune, épouse du dit M. Jules Sonnier ;

3° M. Salomon-Auguste Pollonais ;

4° Mme Anne Fécalis, épouse du dit M. Pollonais ;

5° M. Jean-Baptiste-Rémy Gaudre ;

6° Mme Amélie Locret, épouse du dit M. J.-B.-R. Gaudré ;

7° Mme Victorino Garnier, veuve de M. Alexis Ignace Metz ;

8° M. Jean-Louis Mathieu ;

9° Mme Louise Metz, épouse du dit J.-L. Mathieu ;

10° M. Alexis Ignace Metz ;

11° M. Georges Metz père ;

12° M. Florent-Martin Metz ;

13° M. Robert Metz ;

14° Mlle Béatrix Metz ;

15° M. Jean-Georges Metz ;

16° L'Etat.

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale n'étant pas connus, le Maire de la Ville d'Alger ferait publier la dite notification conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 9 mai 1807.

En conséquence, les personnes qui auraient des droits d'hypothèque légale sur les parcelles de terrain vendues sont invitées à les faire inscrire dans un délai de deux mois, à peine de forclusion.

Le Maire,

H. SAVIGNON.

**BANC DE BIENFAISANCE D'ALGER**

**Situation au 30 novembre 1909**

Numéraire.	Caisse. . . . .	31.810 29	} 111.810 fr. 29	Obligations en cours . . . . .	2.102.000 »
	Trésor . . . . .	80.000 »		Placements temporaires. . . . .	5.003 97
				Comptes courants. . . . .	5.719 67
Stock en Magasin . . . . .	} Nombre de gages en magasin . . . . .			86.002 »	
	} Prêts . . . . .			2.776.565 »	
	} Estimations. . . . .			4.330.561 »	